



**Fédération Syndicale Unitaire**  
**Maison des syndicats,**  
**Place de la gare de l'État**  
**44276 Nantes CEDEX 2**  
**Tél. 02 40 35 96 55**  
**fsu44@fsu44.org**

Déclaration de la FSU44 au CTSD du 4 septembre 2019

Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Le ministre Blanquer tente lors de cette rentrée une campagne de communication visant à faire croire à l'opinion et à la profession qu'il est guidé par le souci du bien-être des personnels et l'amélioration de leur rémunération. Nous ne sommes pas dupes de cette comm' destinée à faire oublier la tension et les errements de la gestion du dernier baccalauréat ainsi que le grand mouvement d'opposition à ses réformes tout l'an dernier qui ont écorné son image.

Derrière les mots, il faut toujours revenir aux actes. Et ces actes, quels sont-ils ? Des lois dans l'éducation et la fonction publique votées pendant l'été. Les politiques Blanquer à la matrice libérale sont toutes, au nom de l'idéologie libérale, fondamentalement guidées par un seul objectif : participer à la réduction des dépenses du budget et de fonctionnement de l'État. Les mesures présentées comme coûteuses : dédoublement en CP-CE1, scolarisation dès 3 ans, réforme des lycées ne peuvent masquer les économies massives : suppression d'emplois statutaires, recrutement de contractuel. Les, fermeture massive d'écoles primaires ... Même si, au final, la loi Blanquer a été votée sans le statut de directeur, sans les écoles du socle, nous ne sommes pas dupes, les technocrates de Grenelle reviendront à la charge pour l'école du socle car dans la matrice Blanquer, le tri social, la fin du dualisme primaire-secondaire et secondaire-supérieur sont les objectifs à atteindre. Nous n'attendons rien et ne nous faisons pas d'illusions sur ce que l'on peut attendre de ce ministère qui est à l'opposé de notre vision ambitieuse du service public d'éducation et de la réussite scolaire pour tou.tes les élèves. Si les apprentissages scolaires sont plus faciles dans des classes à 12 ou 15, alors baissons sans attendre tous les effectifs de classe. Si la direction est un enjeu de fonctionnement, alors autorisons les directions collégiales. Si la scolarisation obligatoire à 3 ans a un réel objectif pédagogique, alors redonnons des moyens à la maternelle... Quant à la soi-disant hausse de rémunération des personnels, elle n'est en réalité que l'application du protocole PPCR décidé par le précédent gouvernement. Les annonces de renouer le dialogue social imposées par E Macron à l'ensemble des ministères n'auront de sens que si le ministre revient sur toutes ses mesures fragilisant l'école. Il a expliqué lors de sa conférence de rentrée qu'il ira au bout de sa logique. Nous pouvons donc penser légitimement que le dialogue social sous ce gouvernement est et restera une parodie de concertation. Au plan local si nous voulons que ce dialogue soit une réalité, la FSU44 considère comme indispensable la tenue de quatre CT annuels aussi bien dans le premier degré que dans le second afin de mieux anticiper les nouvelles situations de juin et septembre.

La FSU refuse la vision libérale de l'école du ministre. Nous continuerons donc à nous y opposer dans l'unité la plus large possible, avec les parent.es d'élèves, les citoyens et les élu.es attaché.es à un service public d'éducation de qualité, à destination de tou.tes.

Dans le second degré, la rentrée se passe de manière très chaotique dans de nombreux établissements du département où des perturbations inhabituelles ont lieu. En ULIS collège, le respect des seuils fixés par la circulaire devrait entraîner des ouvertures de classe. Ces effectifs surchargent et accroissent les difficultés rencontrées par les élèves et les professeurs dans les classes.

En effet l'alourdissement de la charge de travail dû principalement à l'augmentation des effectifs par classe et à l'augmentation du nombre de classes pour chaque enseignant a suscité des résistances de la part des personnels. C'est tout particulièrement le cas dans les lycées du département qui sont confrontés aux effets concrets de la réforme du lycée et du bac et où les personnels voient clairement qu'elles dégradent leurs conditions de travail et les conditions d'enseignement des élèves. Le mouvement d'opposition à cette réforme qui a connu un grand dynamisme l'an dernier est toujours bien présent et continuera à s'exprimer. Les stratégies managériales des chefs d'établissement les ont parfois amené à tenter d'imposer la mission de professeur principal à certains collègues alors que les textes réglementaires stipulent pourtant clairement qu'elle doit se faire "avec l'accord de l'intéressé".

Nous dénonçons ces pressions et nous vous demandons de clarifier ici publiquement ce que vous comptez faire pour toutes ces classes sans professeur principal.

Autre effet indirect de la réforme du lycée : les changements de manuels. Les commandes de ces nouveaux manuels ne sont pas faites de manière sereine à cause de l'insuffisance des moyens accordés par la région qui ne permettra pas leur gratuité. De nombreux CA n'ont par conséquent pas voté la convention avec la région et la situation à ce sujet est préoccupante avec parfois l'impossibilité de commander tout manuel.

Nous concluons notre déclaration en dénonçant les dramatiques violences policières ayant entraîné cet été les blessures, les mutilations et malheureusement la mort d'un jeune Nantais de 22 ans lors de la dernière fête de la musique. En tant que syndicalistes, en tant que citoyen.es, nous ne pouvons qu'être effaré.es de cette dérive que connaissent la France en général et Nantes en particulier au nom d'un prétendu maintien de l'ordre. Nous refusons de voir les forces de l'ordre réprimer, tabasser, mutiler et tuer des manifestant.es ou des gens participant à de simples réunions publiques.